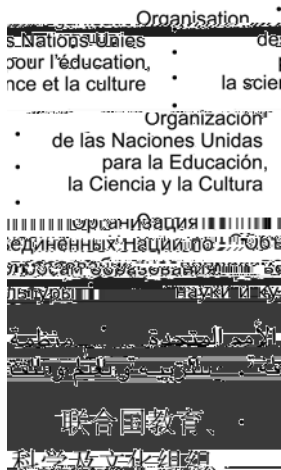




United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization



**Message de M. Koïchiro Matsuura,  
Directeur général de l'UNESCO,  
à l'occasion de la Première session du Comité intergouvernemental  
pour la protection et la promotion  
de la diversité des expressions culturelles**

**Ottawa, Canada, 10-13 décembre 2007**

Alors que je me trouve en ce moment même à Dakar pour la réunion du Groupe de haut niveau pour l'Education pour tous, je tiens à vous transmettre par ce message tous mes vœux de succès à l'occasion de la Première session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

La promotion de la diversité culturelle est, vous le savez bien, parmi les grands objectifs prioritaires de l'Organisation, et ce depuis sa création. La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, dernier instrument adopté par l'UNESCO dans le champ culturel, est venue compléter le socle normatif permettant à notre Organisation de réaliser cet objectif.

La première Conférence des Parties, qui s'est réunie au Siège de l'UNESCO du 18 au 20 juin dernier, a franchi une étape importante. Elle a su tracer le chemin à suivre pour la mise en œuvre de cette Convention en faisant preuve de rigueur et de détermination tout autant que de souplesse et de réalisme. Mais sa caractéristique majeure – aux yeux de tous – a été son souci d'efficacité dans le consensus. Je ne doute pas que cet esprit continuera de guider vos travaux.

C'est source de grande satisfaction pour moi que de constater le rythme soutenu et régulier avec lequel les ratifications de cette Convention sont enregistrées, améliorant chaque fois leur représentation géographique. Depuis les premières ratifications pionnières — celles du Canada et de Maurice —, ce sont à présent 76 Parties que compte la Convention. C'est un encouragement supplémentaire pour nous tous.

Si cette Convention était attendue, les outils qu'elle va, grâce à vous, proposer pour soutenir les expressions culturelles le sont plus encore.

Cette première session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles va devoir en quatre jours traiter de nombreux sujets. Vous allez devoir définir des méthodes de travail, dresser un calendrier, procéder à un premier échange de vues sur les modalités novatrices qui permettront de développer la coopération internationale en matière culturelle ou encore renforcer la place de la société civile ; il faudra aussi convenir de l'utilisation du Fonds international pour la diversité culturelle. Ce sont des orientations claires et pragmatiques qui doivent être élaborées dans tous ces domaines sous la direction de votre Comité intergouvernemental.

L'enjeu sera de parvenir à aider à l'émergence d'un secteur culturel dynamique. Ce sera aussi de favoriser la construction et le développement d'industries culturelles et créatives performantes pour le développement durable, la réduction de la pauvreté et la cohésion sociale. C'est l'enrichissement de tous les citoyens du monde, nourris, à travers un dialogue fécond, de toutes les expressions culturelles de la planète, auquel nous aspirons à travers cet instrument.

Les regards de la communauté internationale sont aujourd'hui tournés vers vous, dans l'attente des décisions que vous prendrez, et qui engageront l'avenir. Je vous souhaite donc plein succès dans vos travaux, dont je suivrai les résultats avec la plus grande attention.



Koïchiro Matsuura